

Le 30 mars 2005

Eurotunnel demande à ses créanciers d'ouvrir les négociations sur la dette

Le Conseil Commun du Groupe Eurotunnel réuni ce jour a décidé à l'unanimité d'adresser à ses créanciers une demande de dérogation aux accords de crédit qui les lient à l'entreprise.

Cette dérogation ou *waiver* requiert l'approbation d'une majorité qualifiée de créanciers qu'Eurotunnel attend dans les meilleurs délais.

En cas de réponse favorable, Eurotunnel entamera ces négociations avec la volonté de rechercher une formule financière qui assure la pérennité du Groupe dans le respect des droits de ses actionnaires.

La durée prévisible des négociations a été estimée à 8 mois. Le montant des honoraires à verser aux conseils des créanciers, qui a longtemps été considéré comme inacceptable par le Conseil Commun d'Eurotunnel, a été révisé à la baisse et a fait l'objet d'un accord avec le Comité ad hoc constitué des principaux créanciers. Cet accord a recueilli l'assentiment d'une majorité des Administrateurs.

Pour mener à bien la restructuration de la dette, le Conseil d'Eurotunnel a confié à son Président la responsabilité opérationnelle de cette mission. Jacques Gounon a souhaité se faire assister par Hervé Huas, qui quitte ses fonctions de Directeur Général Délégué pour devenir Conseiller Spécial du Président, tout en restant Administrateur.

A la suite de cette délibération, Jacques Gounon s'est félicité qu'à l'issue des analyses conduites depuis plusieurs mois, et grâce à l'effort de tous, un premier rapprochement de points de vue entre Eurotunnel et le Comité ad hoc ait pu intervenir.

Jacques Gounon a conclu que, cette étape franchie, Eurotunnel et son Conseil continueront à œuvrer pour le redressement de l'entreprise.

La direction de la communication d'Eurotunnel reste joignable en dehors des heures ouvrables

et notamment le week-end au : + 33 (0) 3 21 00 69 00

www.eurotunnel.com

Eurotunnel gère l'infrastructure du Tunnel sous la Manche et exploite deux types de navettes, des navettes fret transportant des camions et des navettes passagers transportant des voitures et des autocars entre Coquelles (France) et Folkestone (Grande-Bretagne). Eurotunnel est leader sur le marché transmanche. Eurotunnel perçoit aussi des péages de la part d'autres compagnies ferroviaires qui utilisent le Tunnel (Eurostar pour les passagers ferroviaires ; la SNCF et EWS pour les trains de marchandises). Eurotunnel est cotée à Paris, Londres et Bruxelles.